



Catalogue Gamme Škoda

Version valable du 01/10/2025

SKODA

SKODA

130
ANS



ŠKODA – 130 ans d'ingéniosité

Depuis 1895, Škoda allie innovation, design intelligent et proximité à travers un réseau de 171 distributeurs en France. Forte de son histoire, la marque poursuit son ambition d'une mobilité durable, connectée et accessible à tous.

Sommaire

Les berlines



Les SUV



Les électriques



Škoda
Fabia



SKODA

Škoda Fabia en bref

Présentation du modèle

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Fabia** se décline en plusieurs versions, et vous permet de choisir parmi :

- › **4 motorisations**
- › **4 finitions uniques**
- › **4 intérieurs exclusifs**

Active	Selection	Clever Edition	Monte Carlo
			
La citadine à prix canon.	La citadine originale et rationnelle.	La citadine pratique et raffinée.	La citadine au look sportif.
- Ecran d'info-divertissement 8,25"	- Jantes alliage 15"	- Caméra de recul	- Kit carrosserie spécifique avec toit et rétros noirs
- Climatisation manuelle	- Kessy Go : démarrage sans clé	- Vitres et lunette arrière surteintées	- Jantes alliage 17" Procyon noir glossy
- Phares avant LED	- Radars de stationnement arrière	- Jantes alliage 16"	- Driving mode select : sélection du mode de conduite
- Régulateur et limiteur de vitesse	- Smartlink sans fil / Android Auto® et Carplay®	- Kessy Full : ouverture et démarrage sans clé	- Phares avant/arrière Full LED

Essence

1.0 MPI EVO 2
80 ch | BVM5 |

1.0 TSI EVO 2
95 ch | BVM5 |

1.0 TSI EVO 2
116 ch | DSG7 |

1.5 TSI EVO 2
150 ch | DSG7 |

Active	21 170 €	-	-	-
Selection	23 110 €	24 310 €	26 080 €	27 890 €
Clever Edition	-	26 510 €	28 280 €	29 700 €
Monte Carlo	-	27 540 €	29 310 €	30 730 €

- Non disponible.

Version Plébiscitée

Fabia Clever Edition

1.0 TSI BVM5

Prix catalogue : **26 510 €**



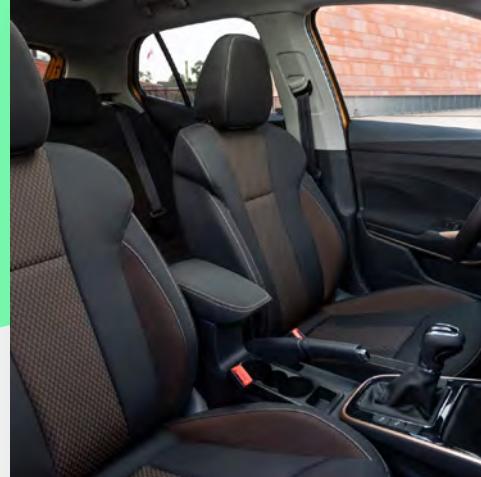
Škoda Fabia en bref

USP principaux



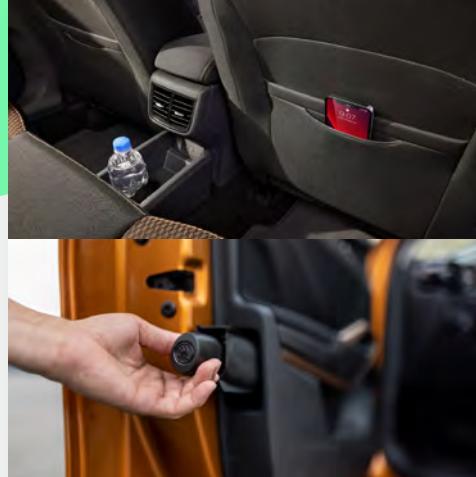
Profitez de l'espace

Une habitabilité parmi les meilleures du segment et un volume de coffre parmi les plus grands du segment.



De nombreux équipements de confort

La gamme Fabia offre de nombreux équipements de confort par rapport aux autres véhicules du marché : l'accoudoir central avant avec portes gobelets, le réglage lombaires, les lampes de lecture et le système Start / Stop.



Simply Clever : des solutions pratiques dans chaque recoin de votre véhicule

La Fabia accueille des fonctionnalités Simply Clever, tels que le filet de rangement de coffre, ou encore le rangement de parapluie dans la porte.



Un rapport prix/prestation compétitif

Dès les premiers niveaux de finition, la Fabia propose de série des équipements tels que l'écran d'info-divertissement, le Digital Display, les radars de stationnement arrière, le Smartlink sans fil incluant Android Auto® et Carplay®, le Front Assist et le Lane Assist.

Škoda Fabia en bref

Caractéristiques techniques

Découvrez votre modèle [en vidéo](#) :



Škoda Fabia

Motorisations disponibles	Essence
Puissance (ch)	80 - 150
Consommation mixte (L/100 km)	5 - 5,7
Émissions de CO2 (g)	112 - 128
Volume de coffre (5P/2P - L)	380 - 1 190
Dimensions (L / l / H - mm)	4 108 / 1 780 / 1 459
Diamètre de braquage (m)	9,9
Empattement (m)	2,56
Poids (kg)	1 135 - 1 312



Škoda
Scala



SKODA

Škoda Scala en bref

Présentation du modèle

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Scala** se décline en plusieurs versions et vous permet de choisir parmi :

- › **5 motorisations**
- › **2 Transmissions – automatique et manuelle**
- › **4 finitions uniques**
- › **4 intérieurs exclusifs**



Active

Unique jusqu'à dans les moindres détails.

- Projecteurs à LED
- Ecran d'info-divertissement 8,25"
- Climatisation manuelle
- Lane Assist : système d'aide au maintien dans la voie



Selection

Profitez de Smartlink et du système de démarrage sans clé.

- Climatisation automatique bi-zones
- Kessy Go : système démarrage sans clé
- Smartlink avec fil
- Feux arrière Full LED avec clignotants à défilement



Clever Edition

Alliez élégance et praticité.

- Caméra de recul
- Kessy Full : système d'ouverture des portes et de démarrage sans clé
- Hayon de coffre électrique avec Virtual Pedal
- Jantes alliage 17" Stratos



Monte Carlo

Notre héritage sportif, et maintenant le vôtre.

- Vitres et lunette arrière surteintées
- Jantes alliage 17" Kajam Aero noires
- ACC : régulateur de vitesse adaptatif jusqu'à 210 km/h
- Phares avant Full Matrix LED incluant clignotants à défilement

Essence

1.0 TSI EVO 2

95 ch | BVM5 |

1.0 TSI EVO 2

116 ch | BVM6 |

1.0 TSI EVO 2

116 ch | DSG7 |

1.5 TSI EVO 2

150 ch | BVM6 ACT |

1.5 TSI EVO 2

150 ch | DSG7 ACT |

Active	26 770 €	-	-	-	-
Selection	29 220 €	30 220 €	31 910 €	31 710 €	33 400 €
Clever Edition	32 060 €	33 060 €	34 750 €	34 550 €	36 240 €
Monte Carlo	-	-	37 480 €	-	38 970 €

- Non disponible.

Version Plébiscitée

Scala Clever Edition

1.0 TSI DSG7

Prix catalogue : **34 750 €**



Škoda Scala en bref

USP principaux



Encore plus d'espace

Une habitabilité parmi les meilleures du segment et un volume de coffre parmi les plus grands du segment.



Simply Clever : des solutions pratiques dans chaque recoin de votre véhicule

La Scala accueille des fonctionnalités Simply Clever, tels que le filet de rangement de coffre, ou encore encore le tapis de coffre réversible.



Une véritable révolution technologique

La gamme Scala offre de nombreux équipements technologiques : l'ouverture des portes et démarrage sans clé, le hayon de coffre électrique, le Digital Display, les phares Matrix LED et les prises USB-C.



Škoda Scala en bref

Caractéristiques techniques

Découvrez votre modèle [en vidéo](#) :



Škoda Scala

Motorisations disponibles	Essence
Puissance (ch)	95 - 150
Consommation mixte (L/100 km)	5,1 - 5,9
Émissions de CO2 (g)	114 - 133
Volume de coffre (5P/2P - L)	467 - 1 410
Dimensions (L / H - mm)	4 362 / 1 793 / 1 514
Diamètre de braquage (m)	10,2
Empattement (m)	2,64
Poids (kg)	1 213 - 1 368



Škoda

Octavia

Berline & Combi



SKODA

Présentation du modèle Berline

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Octavia** se décline en plusieurs versions et vous permet de choisir parmi :

- › **En Berline ou en Combi**
- › **6 motorisations**
- › **Une transmission 4x2 ou intégrale**
- › **4 finitions uniques**
- › **8 intérieurs exclusifs**

Selection



Notre icône au look redessiné, revient dans une version plus équipée et efficiente.

- Caméra de recul et radars de stationnement arrière
- Ecran Infotainment 10"
- Kessy GO : Démarrage sans clé
- Climatisation à régulation automatique bi-zones «Climatronic®»
- Digital Cockpit 10,25" configurable
- Phonebox réfrigérée avec recharge par induction (15W)

Clever



Le choix malin.

- Ecran d'Infotainment 13" avec navigation GPS
- Travel Assist 2.0 (Régulateur de vitesse adaptatif et prédictif, assistance au maintien dans la voie)
- Kessy Advanced : système d'accès, de démarrage et arrêt du moteur sans clé
- Hayon de coffre électrique avec Virtual Pedal
- Radars de stationnement avant et arrière

Sportline



Un look irrésistible et le plein de technologies.

- Travel Assist 2.0 (Régulateur de vitesse adaptatif et prédictif, assistance au maintien dans la voie)
- Kessy Advanced : système d'accès, de démarrage et arrêt du moteur sans clé
- Sellerie Sportline spécifique avec sièges Sport
- Sièges avant chauffants

RS



L'héritage sportif de Škoda condensé dans un véhicule.

- Ecran d'Infotainment 13" avec navigation GPS
- Phares avant Full Matrix LED
- Driving mode Select : Selection du mode de conduite
- Jantes alliage Comet 18" noir brillant
- Sellerie RS spécifique avec sièges Sport

Essence

1.5 TSI

116 ch | BVM6

1.5 TSI

116 ch | HYBRID DSG7

1.5 TSI

150 ch | HYBRID DSG7

2.0 TSI

265 ch | DSG7

2.0 TDI

116 ch | BVM6

2.0 TDI

150 ch | DSG7

Selection	31 850 €	34 390 €	36 480 €	–
Clever	34 670 €	37 210 €	39 300 €	–
Sportline	–	–	42 670 €	–
RS	–	–	–	48 220 €

35 090 €	38 420 €
37 910 €	41 240 €
–	44 620 €
–	–

– Non disponible.

Škoda Octavia en bref

Présentation du modèle Combi

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Octavia** se décline en plusieurs versions et vous permet de choisir parmi :

- › **En Berline ou en Combi**
- › **7 motorisations**
- › **Une transmission 4x2 ou intégrale**
- › **4 finitions uniques**
- › **8 intérieurs exclusifs**

Selection



Notre icône au look redessiné, revient dans une version plus équipée et efficiente.

- Caméra de recul et radars de stationnement arrière
- Ecran Infotainment 10"
- Kessy GO : Démarrage sans clé
- Climatisation à régulation automatique bi-zones «Climatronic®»
- Digital Cockpit 10,25" configurable
- Phonebox réfrigérée avec recharge par induction (15W)

Clever



Le choix malin.

- Ecran d'Infotainment 13" avec navigation GPS
- Travel Assist 2.0 (Régulateur de vitesse adaptatif et prédictif, assistance au maintien dans la voie)
- Kessy Advanced : système d'accès, de démarrage et arrêt du moteur sans clé
- Hayon de coffre électrique avec Virtual Pedal
- Radars de stationnement avant et arrière

Sportline



Un look irrésistible et le plein de technologies.

- Travel Assist 2.0 (Régulateur de vitesse adaptatif et prédictif, assistance au maintien dans la voie)
- Kessy Advanced : système d'accès, de démarrage et arrêt du moteur sans clé
- Sellerie Sportline spécifique avec sièges Sport
- Sièges avant chauffants

RS



L'héritage sportif de Skoda condensé dans un véhicule.

- Ecran d'Infotainment 13" avec navigation GPS
- Phares avant Full Matrix LED
- Driving mode Select : Selection du mode de conduite
- Jantes alliage Comet 18" noir brillant
- Sellerie RS spécifique avec sièges Sport

Essence

Diesel

1.5 TSI

116 ch | BVM6

1.5 TSI

116 ch |
HYBRID

1.5 TSI

150 ch |
HYBRID DSG7

2.0 TSI

204 ch | 4X4
DSG7

2.0 TSI

265 ch | DSG7

2.0 TDI

116 ch | BVM6

2.0 TDI

150 ch | DSG7

Selection	32 950 €	35 330 €	37 590 €	40 740 €	–	36 190 €	39 520 €
Clever	35 770 €	38 150 €	40 410 €	43 560 €	–	39 010 €	42 340 €
Sportline	–	–	43 940 €	47 090 €	–	–	45 870 €
RS	–	–	–	–	49 360 €	–	–

– Non disponible.

Version Plébiscitée

Octavia Combi Clever

1.5 TSI Hybrid DSG7 150ch

Prix catalogue : **40 410 €**



Škoda Octavia en bref

USP principaux

Octavia : un best seller européen

Avec plus de 7 millions d'exemplaires vendus, l'Octavia figure parmi les 10 voitures les plus vendues et emblématiques en Europe



Un espace record

Une habitabilité parmi les meilleures du segment et un volume de coffre parmi les plus grands du segment.

Simply Clever : des solutions pratiques dans chaque recoin de votre véhicule

L'Octavia accueille des fonctionnalités Simply Clever, tels que le filet de rangement de coffre, ou encore le tapis de coffre réversible.

Une polyvalence unique sur le marché

La gamme Octavia est pensée pour tous les profils de conducteurs : avec des motorisations hybrides, diesel ou 4X4, des transmissions auto ou manuelles, ou encore disponible en berline ou en break.



Un rapport prix/équipement compétitif

Dès les premiers niveaux de finition, l'Octavia propose de série des équipements tels que la climatisation bi-zone, les phares LED, la caméra de recul, les radars de stationnement, le Side Assist, le Digital Cockpit et le dispositif Phonebox.

Škoda Octavia en bref

Caractéristiques techniques

Découvrez votre modèle [en vidéo](#) :



Škoda Octavia

Motorisations disponibles	Essence, Diesel, MHEV
Puissance (ch)	116 - 204
Consommation mixte (L/100 km)	4,9 - 5,7 ^(B) 5 - 5,8 ^(C)
Émissions de CO2 (g)	112 - 129 ^(B) 114 - 132 ^(C)
Volume de coffre (5P/2P - L)	600 - 1 555 ^(B) 640 - 1 700 ^(C)
Dimensions (L / l / H - mm)	4 698 / 1 829 / 1 470 ^(B) 4 698 / 1 829 / 1 468 ^(C)
Diamètre de braquage (m)	10,4
Empattement (m)	2,68
Poids (kg)	1 291 - 1 734

(B): Berline, (C): Combi.



Škoda

Superb

Berline & Combi



SKODA

Škoda Superb en bref

Présentation du modèle Berline

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Superb** se décline en plusieurs versions, et vous permet de choisir parmi :

- › **En Berline ou en Combi**
- › **3 motorisations dont PHEV avec plus de 100km d'autonomie**
- › **Une transmission 4x2 ou intégrale**
- › **3 finitions uniques**
- › **6 intérieurs exclusifs**

Selection



Notre grande berline fait peau neuve !

- Travel Assist 2.0
- Système d'Infotainment 13" avec navigation GPS
- Kessy GO : système de démarrage et arrêt du moteur sans clés
- Digital Cockpit 10,25"

Sportline



L'élegance sportive sans compromis !

- Phares avant Full Matrix LED
- Kessy Advanced : Système d'autorisation d'accès, de démarrage et d'arrêt du moteur sans clés
- Châssis sport (-15 mm)
- Jantes alliage 18" Vela

Laurin & Klement



L'héritage Laurin & Klement : luxe & élégance en version berline.

- DCC Plus (Contrôle adaptatif du châssis)
- Hayon électrique avec Virtual Pedal
- Phares avant Full Matrix LED
- Kessy Advanced : Système d'autorisation d'accès, de démarrage et d'arrêt du moteur sans clés

Essence

1.5 TSI

150 ch | HYBRID DSG7 |

1.5 TSI

204 ch | PHEV Hybride rechargeable DSG6 |

Selection

47 020 €

53 360 €

Sportline

53 350 €

59 990 €

Laurin & Klement

55 660 €

61 710 €

Diesel

2.0 TDI

150 ch | DSG7 |

50 510 €

56 840 €

59 150 €

- Non disponible.

Škoda Superb en bref

Présentation du modèle Combi

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Superb** se décline en plusieurs versions, et vous permet de choisir parmi :

- › **En Berline ou en Combi**
- › **4 motorisations dont PHEV avec plus de 100km d'autonomie**
- › **Une transmission 4x2 ou intégrale**
- › **3 finitions uniques**
- › **6 intérieurs exclusifs**

Selection



Le vaisseau amiral de Škoda fait sa révolution !

- Travel Assist 2.0
- Système d'Infotainment 13" avec navigation GPS
- Kessy GO : système de démarrage et arrêt du moteur sans clés
- Digital Cockpit 10,25"

Sportline



L'élégance sportive sans compromis !

- Phares avant Full Matrix LED
- Kessy Advanced : Système d'autorisation d'accès, de démarrage et d'arrêt du moteur sans clés
- Châssis sport (-15 mm)
- Jantes alliage 18" Vela

Laurin & Klement



L'héritage Laurin & Klement : luxe & élégance.

- DCC Plus (Contrôle adaptatif du châssis)
- Hayon électrique avec Virtual Pedal
- Phares avant Full Matrix LED
- Kessy Advanced : Système d'autorisation d'accès, de démarrage et d'arrêt du moteur sans clés

Essence

1.5 TSI

150 ch | HYBRID
DSG7 |

1.5 TSI

204 ch | PHEV
Hybride rechargeable
DSG6 |

Diesel

2.0 TDI

150 ch | DSG7 |

2.0 TDI

193 ch | DSG7
4x4 |

Selection

48 120 €

53 680 €

Sportline

54 450 €

60 500 €

Laurin & Klement

56 760 €

62 810 €

– Non disponible.

Version Plébiscitée

Superb Combi Selection

1.5 TSI PHEV DSG6

Prix catalogue : **53 680 €**



Škoda Superb en bref

USP principaux



Un modèle spacieux pour toutes vos activités

Que ce soit pour son habitabilité ou son volume de coffre, la Superb est reconnu pour être l'une des voitures les plus spacieuses de son segment.



Une gamme conçue pour tous vos besoins

Disponible en version Berline ou Combi, la Superb propose des motorisations essence, diesel, 4x4 MHEV ou PHEV, pour répondre à tous les profils de conducteurs.

Superb PHEV avec une des autonomies les plus performantes du marché (généraliste et premium).



Une technologie intuitive au service de l'humain

Grâce aux Smart Dials, la Superb simplifie l'interface homme-machine avec un accès rapide et intelligent à la climatisation, au volume ou aux aides à la conduite.



Simply Clever : des solutions pratiques dans chaque recoin de votre véhicule

La Superb accueille des fonctionnalités Simply Clever, tels que le filet de rangement de coffre, ou encore le tapis de coffre réversible.

Škoda Superb en bref

Caractéristiques techniques

Découvrez votre modèle [en vidéo](#) :



Škoda Superb

Motorisations disponibles	Diesel, MHEV, PHEV
Puissance (ch)	150 - 193
Autonomie (Cycle WLTP - km)	139 - 131 ^(B) 137 - 128 ^(C)
Consommation mixte (L/100 km)	1,2 - 6,2
Émissions de CO2 (g)	26 - 153 ^(B) 28 - 153 ^(C)
Volume de coffre (5P/2P - L)	486 - 1 920 ^(B) 510 - 1 920 ^(C)
Dimensions (L / l / H - mm)	4 912 / 1 849 / 1 481 ^(B) 4 902 / 1 849 / 1 482 ^(C)
Diamètre de braquage (m)	11,1
Empattement (m)	2,84
Poids (kg)	1 483 - 1 950 ^(B) 1 498 - 1 989 ^(C)

(B): Berline, (C): Combi.



Škoda
Kamiq



SKODA

Škoda Kamiq en bref

Présentation du modèle

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Kamiq** se décline en plusieurs versions et vous permet de choisir parmi :

- › **4 motorisations**
- › **4 finitions uniques**
- › **4 intérieurs exclusifs**

Active	Selection	Clever Edition	Monte Carlo
			
Un compagnon polyvalent pour tous les jours	Une pléthore d'équipements de confort	Équipé avec intelligence, tarifié avec sagesse	Notre héritage sportif, et maintenant le vôtre
<ul style="list-style-type: none">- Jantes tôle 16" avec enjoliveurs Tecton- Phares avant Full LED et feux arrière à LED- Ecran d'info-divertissement 8,25"- Front Assist et Lane Assist- Climatisation manuelle	<ul style="list-style-type: none">- Jantes alliage 16" Cortadero Aero- Climatisation automatique bi-zones- Smartlink sans fil- Kessy Go : système démarrage sans clé- Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement	<ul style="list-style-type: none">- Jantes alliage 17" Stratos- Peinture métallisée- Kessy Full : système d'ouverture des portes et de démarrage sans clé- Caméra de recul- Hayon de coffre électrique avec Virtual Pedal	<ul style="list-style-type: none">- Jantes alliage 17" Kajam Aero noires- Travel Assist : maintien du véhicule au centre de la voie- ACC : régulateur de vitesse adaptatif jusqu'à 210 km/h- Phares avant Full Matrix LED incluant clignotants à défilement

Essence

1.0 TSI EVO 2 95 ch BVM5	1.0 TSI EVO 2 116 ch BVM6	1.0 TSI EVO 2 116 ch DSG7	1.5 TSI EVO 2 150 ch DSG7 ACT
-------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	------------------------------------

Active	25 780 €	-	-
Selection	28 410 €	29 370 €	31 000 €
Clever Edition	31 010 €	31 970 €	33 600 €
Monte Carlo	-	34 570 €	36 190 €
			37 730 €

- Non disponible.

Version Plébiscitée

Kamiq Clever Edition

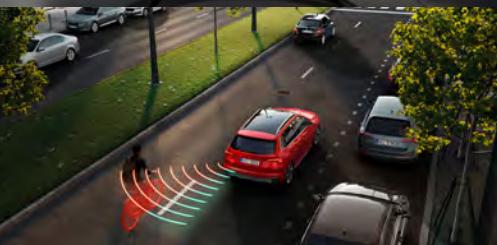
1.0 TSI DSG7

Prix catalogue : **33 600 €**



Škoda Kamiq en bref

USP principaux



Des technologies avancées

Le Kamiq possède des technologies avancées pour son segment, telles que les phares Matrix TOP LED, le Digital Cockpit et la pédale virtuelle.



Un modèle fait pour toutes vos activités

Le Kamiq est connu pour sa polyvalence : avec ses différentes finitions et motorisations, vous trouverez l'allier parfait pour toutes vos activités.



Simply Clever : des solutions pratiques dans chaque recoin de votre véhicule

Le Kamiq accueille des fonctionnalités Simply Clever, tels que le plancher de coffre ajustable, ou encore le filet sous le couvre-coffre.

Škoda Kamiq en bref

Caractéristiques techniques

Découvrez votre modèle [en vidéo](#) :



Škoda Kamiq

Motorisations disponibles	Essence
Puissance (ch)	95 - 150
Consommation mixte (L/100 km)	5,4 - 5,9
Émissions de CO2 (g)	122 - 134
Volume de coffre (5P/2P - L)	400 - 1 395
Dimensions (L / l / H - mm)	4 241 / 1 793 / 1 534
Diamètre de braquage (m)	10,8
Empattement (m)	2,65
Poids (kg)	1 223 - 1 443



Škoda
Karoq



SKODA

Škoda Karoq en bref

Présentation du modèle

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Karoq** se décline en plusieurs versions et vous permet de choisir parmi :

- > **6 motorisations**
- > **2 finitions uniques**
- > **4 intérieurs exclusifs**

Selection



SUV urbain de caractère et connecté

- Système de navigation Amundsen 8"
- Caméra de recul
- Digital Cockpit 10,25" : personnalisable
- KESSY Full : ouverture et démarrage sans clé
- Jantes alliage 17" Scutus

Sportline



Sportif sous tous les angles

- Régulateur de vitesse adaptatif
- Sièges avant sport chauffants
- Volant sport 3 branches chauffant
- Phares avant Full Matrix LED
- Jantes alliage 18" Procyon noires Aero noir mat

Essence

1.0 TSI EVO 2
116 ch | BVM6 |

1.5 TSI EVO 2
150 ch | BVM6 ACT |

1.5 TSI EVO 2
150 ch | DSG7 ACT |

Diesel

2.0 TDI
116 ch | BVM6 SCR |

2.0 TDI
150 ch | DSG7 SCR |

2.0 TDI
150 ch | DSG7 4X4 SCR |

Selection

36 410 €

38 480 €

40 260 €

Sportline

-

-

44 330 €

– Non disponible.

Version Plébiscitée

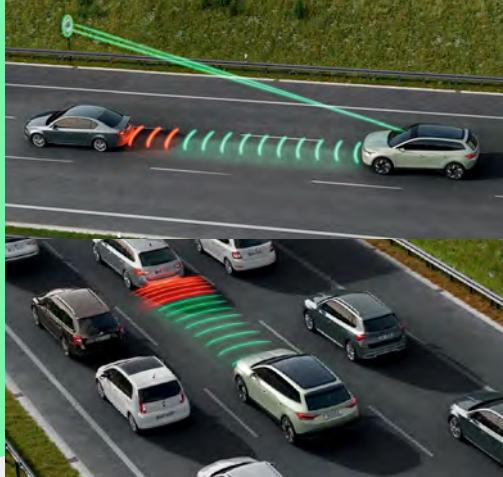
Karoq Selection
2.0 TDI 150 DSG

Prix catalogue : **43 270 €**



Škoda Karoq en bref

USP principaux



Système d'assistance à la conduite innovants

- Assistant de conduite** : L'assistant de conduite Travel Assist prend en partie de contrôle de la voiture pour vous faciliter la conduite.
- Aide au stationnement** : Se garer n'a jamais été aussi facile. Il vous suffit d'appuyer sur le bon bouton.
- Système de freinage** : Des systèmes de pointe pour votre sécurité.
- Phares Led** : Plus performants, nos phares LED à la pointe de la technologie se dotent de nouvelles fonctions de sécurité.



Design élégant

Une apparence solide et audacieuse associée à des proportions dynamiques dans un modèle compact. Le Škoda Karoq est prêt à se distinguer et à partir à l'aventure avec vous. Et cela se voit instantanément.



De l'espace à revendre

Le Karoq présente suffisamment d'espace pour vous, pour votre famille et vos bagages, pour vos amis, pour vos loisirs et vos activités sportives, pour votre travail, pour vos voyages et vos moments de détente. Aucune inquiétude, toute votre vie entre dans le Karoq.

Škoda Karoq en bref

Caractéristiques techniques

Découvrez votre modèle [en vidéo](#) :



Škoda Karoq

Motorisations disponibles	Essence, Diesel
Puissance (ch)	116 – 6 000
Consommation mixte (L/100 km)	4,9 – 6,4
Émissions de CO2 (g)	122 – 134
Volume de coffre (5P/2P - L)	521 – 1 630
Dimensions (L / l / H - mm)	4 390 / 1 841 / 1 624
Diamètre de braquage (m)	10,2
Empattement (m)	2,63
Poids (kg)	1 849 – 2 020



Škoda
Kodiaq



SKODA

Škoda Kodiaq en bref

Présentation du modèle 5 places

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Kodiaq** se décline en plusieurs versions et vous permet de choisir parmi :

- › **En 5 ou 7 places**
- › **5 motorisations dont PHEV jusqu'à 146 km d'autonomie 100% électrique en ville**
- › **Une transmission 4x2 ou intégrale**
- › **4 finitions uniques**
- › **7 intérieurs exclusifs**

Selection



Du confort et de la technologie en plus.

- Ecran d'Info-divertissement 13" avec navigation GPS
- Régulateur de vitesse adaptatif/prédicatif ACC
- Digital Cockpit 10,25" : personnalisable
- Travel assist 2.0

Sportline



Sortez du lot.

- Jantes alliage 19" Tirsuli antracite
- Phares avant Full Matrix LED
- Sièges sport à l'avant
- Volant 3 branches sport en cuir multifonctions avec palettes

Plus



L'innovation à votre portée, la personnalisation à votre goût.

- Jantes alliage 19" Halti antracite
- Caméra 360°
- Hayon électrique avec Virtual pedal
- Toit panoramique ouvrant électrique en verre

RS



Le condensé de l'héritage sportif de Škoda.

- Jantes alliage 20" Elias noires
- DCC Plus : Suspensions pilotées incl. Driving Mode Select
- Sound System Canton®
- Roue de secours 18" à encombrement réduit

Essence

1.5 TSI

150 ch | HYBRID
DSG7 ACT |

1.5 TSI

204 ch | PHEV -
Hybride Rechargeable
DSG6 |

2.0 TSI

265 ch | DSG7 4x4 |

2.0 TDI

150 ch | DSG7
SCR |

Diesel

2.0 TDI

193 ch | DSG7
4x4 SCR |

Selection	46 820 €	52 590 €	–	51 310 €	55 310 €
Sportline	50 820 €	56 590 €	–	55 310 €	59 310 €
Plus Suite Noir Suite Cognac	54 820 €	60 590 €	–	59 310 €	63 310 €
RS	–	–	62 190 €	–	–

– Non disponible.

Version Plébiscitée

Kodiaq Selection

1.5 TSI PHEV DSG6

Prix catalogue : **52 590 €**



Škoda Kodiaq en bref

Présentation du modèle 7 places

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Kodiaq** se décline en plusieurs versions et vous permet de choisir parmi :

- › **En 5 ou 7 places**
- › **4 motorisations**
- › **Une transmission 4x2 ou intégrale**
- › **4 finitions uniques**
- › **7 intérieurs exclusifs**

Selection	Sportline	Plus	RS
			
Du confort et de la technologie en plus.	Sortez du lot.	L'innovation à votre portée, la personnalisation à votre goût.	Le condensé de l'héritage sportif de Škoda.
<ul style="list-style-type: none">- Ecran d'Info-divertissement 13" avec navigation GPS- Régulateur de vitesse adaptatif/prédicatif ACC- Digital Cockpit 10,25" : personnalisable- Travel assist 2.0	<ul style="list-style-type: none">- Jantes alliage 19" Tirsuli antracite- Phares avant Full Matrix LED- Sièges sport à l'avant- Volant 3 branches sport en cuir multifonctions avec palettes	<ul style="list-style-type: none">- Jantes alliage 19" Halti antracite- Caméra 360°- Hayon électrique avec Virtual pedal- Toit panoramique ouvrant électrique en verre	<ul style="list-style-type: none">- Jantes alliage 20" Elias noires- DCC Plus : Suspensions pilotées incl. Driving Mode Select- Sound System Canton®- Roue de secours 18" à encombrement réduit
Essence			Diesel
1.5 TSI 150 ch HYBRID DSG7 ACT	2.0 TSI 265 ch DSG7 4x4	2.0 TDI 150 ch DSG7 SCR	2.0 TDI 193 ch DSG7 4x4 SCR
Selection	47 930 €	52 420 €	56 420 €
Sportline	51 930 €	56 420 €	60 420 €
Plus Suite Noir Suite Cognac	55 930 €	60 420 €	64 420 €
RS	–	–	–
63 300 €			

– Non disponible.

Škoda Kodiaq en bref

USP principaux



Un SUV conçu pour tous vos besoins

Disponible en version 5 ou 7 places, le Kodiaq propose des motorisations essence, diesel, 4x4, mHEV ou PHEV, pour répondre à tous les profils de conducteurs.



Une technologie intuitive au service de l'humain

Grâce aux Smart Dials, le Kodiaq simplifie l'interface homme-machine avec un accès rapide et intelligent à la climatisation, au volume ou aux aides à la conduite.



Simply Clever : des solutions pratiques dans chaque recoin de votre véhicule

Le Kodiaq accueille des fonctionnalités Simply Clever, tels que le filet de rangement de coffre, ou encore le tapis de coffre réversible.

Škoda Kodiaq en bref

Caractéristiques techniques

Découvrez votre modèle [en vidéo](#) :



Škoda Kodiaq

Motorisations disponibles	Essence, Diesel, MHEV, PHEV
Puissance (ch)	150 – 265
Autonomie (Cycle urbain WLTP - km)	146
Consommation mixte (L/100 km)	1,5 – 8,5
Émissions de CO2 (g)	35 – 192
Volume de coffre (5P/2P - L)	745 – 2 035
Dimensions (L / l / H - mm)	4 758 – 4 761 / 1 864 / 1 676 – 1 682
Diamètre de braquage (m)	11,2
Empattement (m)	2,79
Poids (kg)	1 664 – 2 087 (PHEV)



Škoda
Elroq



SKODA

Škoda Elroq en bref

Présentation du modèle

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Elroq** se décline en plusieurs versions, et vous permet de choisir parmi :

- › **3 tailles de batteries jusqu'à 571km d'autonomie**
- › **Une transmission 4x2 ou intégrale**
- › **6 finitions uniques**
- › **5 intérieurs exclusifs**

City	Element	Clever	Plus	Sportline	RS
					
Vivez l'aventure au quotidien avec l'essentiel.	Explorer plus, dépensez moins.	Equipé avec intelligence, tarifé avec sagesse.	L'innovation à votre portée, la personnalisation à votre goût.	Le dynamisme au cœur de chaque détail.	Le condensé de l'héritage sportif de Škoda.

Un véhicule compatible avec l'Éco Score

L'Elroq est éligible à l'Éco Score, vous permettant de bénéficier d'aides financières avantageuses*

Compatible sur les versions 60 & 85.

* Plus d'informations dans le guide fiscalité, disponible dans ce catalogue



100% électrique

Batterie 60 204 ch 4x2 63/58 kWh (brut/net)	Batterie 85 286 ch 4x2 82/77 kWh (brut/net)	Batterie 85x 286 ch 4x4 82/77 kWh (brut/net)	Batterie RS 340 ch 4x4 84/79 kWh (brut/net)
--	--	---	--

City	-	-	-	-
Element	37 380 €	-	-	-
Clever	38 830 €	42 970 €	45 250 €	-
Plus	40 770 €	44 990 €	47 270 €	-
Sportline	42 020 €	46 220 €	48 500 €	-
RS	-	-	-	50 800 €

- Non disponible.

Version Plébiscitée

Elroq Clever

Batterie 85

Prix catalogue : **42 970 €**



Škoda Elroq en bref

USP principaux



Des dimensions optimales

Basé sur la plateforme MEB, l'Elroq se distingue par un format compact avec 4,5m de longueur et un diamètre de braquage exceptionnel de 9,3m.



Simply Clever : des solutions pratiques dans chaque recoin de votre véhicule

L'Elroq accueille des fonctionnalités Simply Clever, tels que le filet de rangement de coffre, ou encore le tapis de coffre réversible.



Un véhicule qui n'a pas peur de la distance

L'Elroq se distingue par une grande autonomie jusqu'à 571km, et une compatibilité recharge rapide (jusqu'à 135 kW, 10-80% en 28 min).



Une dotation de série généreuse

Avec un prix de départ à 33 430 €, l'Elroq offre une dotation de série complète, tels qu'une caméra de recul, un écran d'infodivertissement de 13" compatible Apple Carplay & Android Auto, des jantes 19" ou encore un Side Assist.

Škoda Elroq en bref

Caractéristiques techniques

Découvrez votre modèle [en vidéo](#) :



Škoda Elroq 85 Clever

Capacité nette/brute des batteries (kWh)	82/77
Capacité de recharge AC/ DC (kW)	11/135
Temps de recharge 10-80% (min)	28
Autonomie (Cycle WLTP - km)	571
Consommation (kWh/100 km)	15,2 – 16,4
Volume de coffre (5P/2P - L)	470 – 1 580
Dimensions (L / l / H - mm)	4 488 / 1 884 / 1 650
Diamètre de braquage (m)	9,3
Empattement (m)	2,77



Škoda
Enyaq
& Enyaq coupé



SKODA

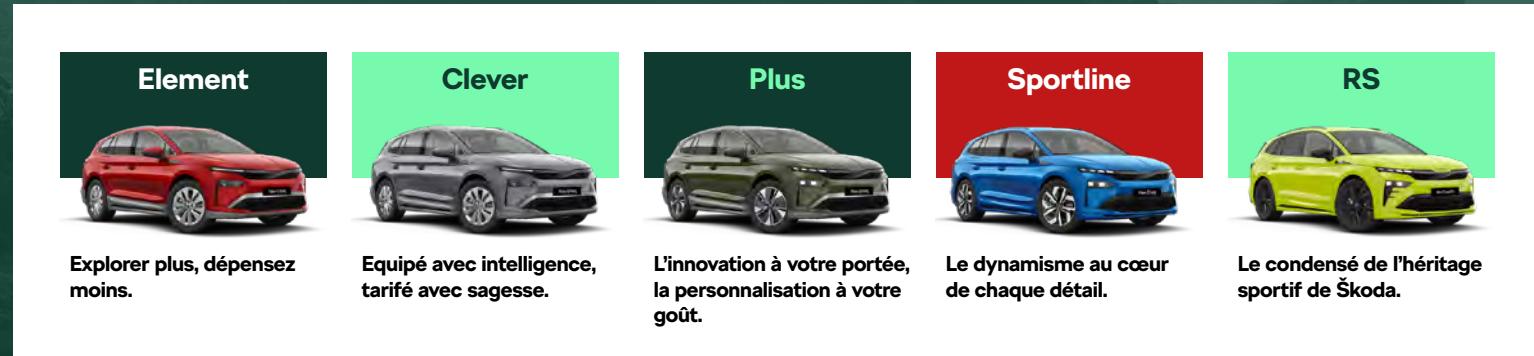
Škoda Enyaq en bref

Présentation du modèle SUV

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Enyaq** se décline en plusieurs versions, et vous permet de choisir parmi :

- › **3 tailles de batteries avec jusqu'à 590km d'autonomie**
- › **Une transmission 4x2 ou intégrale**
- › **5 finitions uniques**
- › **5 intérieurs exclusifs**



Un véhicule compatible avec l'Éco Score

L'Enyaq est éligible à l'Éco Score, vous permettant de bénéficier d'aides financières avantageuses*

* Plus d'informations dans le guide fiscalité, disponible dans ce catalogue



	Batterie 85 286 ch 4x2 82/77 kWh (brut/net)	Batterie 85x 286 ch 4x4 82/77 kWh (brut/net)	Batterie RS 340 ch 4x4 84/79 kWh (brut/net)
Element	46 400 €	49 260 €	–
Clever	47 990 €	50 850 €	–
Plus	50 300 €	53 160 €	–
Sportline	50 950 €	53 810 €	–
RS	–	–	54 890 €

– Non disponible.

Version Plébiscitée

Enyaq Clever (SUV)

Batterie 85

Prix catalogue : **47 990 €**



Škoda Enyaq en bref

Présentation du modèle Coupé

Une gamme adaptée à tous les besoins :

La gamme **Enyaq** se décline en plusieurs versions, et vous permet de choisir parmi :

- › **3 tailles de batteries avec jusqu'à 590km d'autonomie**
- › **Une transmission 4x2 ou intégrale**
- › **5 finitions uniques**
- › **5 intérieurs exclusifs**

Element



Explorer plus, dépensez moins.

Clever



Equipé avec intelligence, tarifé avec sagesse.

Plus



L'innovation à votre portée, la personnalisation à votre goût.

Sportline



Le dynamisme au cœur de chaque détail.

RS



Le condensé de l'héritage sportif de Škoda.

Un véhicule compatible avec l'Éco Score

L'Enyaq est éligible à l'Éco Score, vous permettant de bénéficier d'aides financières avantageuses*

* Plus d'informations dans le guide fiscalité, disponible dans ce catalogue



Batterie **85**

286 ch | **4x2** | 82/77 kWh (brut/net)

Batterie **85x**

286 ch | **4x4** | 82/77 kWh (brut/net)

Batterie **RS**

340 ch | **4x4** | 84/79 kWh (brut/net)

Element	49 150 €	52 010 €	-
Clever	50 740 €	53 600 €	-
Plus	53 050 €	55 920 €	-
Sportline	53 700 €	56 560 €	-
RS	-	-	57 640 €

- Non disponible.

Škoda Enyaq en bref

USP principaux



Des dimensions optimales dans 2 types de carrosseries disponibles

Disponible en version SUV et Coupé, l'Enyaq se distingue par un format compact avec 4,6m de longueur et un rayon de braquage exceptionnel de 9,3m (10,8m sur 85x).



Simply Clever : des solutions pratiques dans chaque recoin de votre véhicule

L'Enyaq accueille des fonctionnalités Simply Clever, tels que le filet de rangement de coffre, ou encore le tapis de coffre réversible.



Un véhicule qui n'a pas peur de la distance

L'Enyaq se distingue par une grande autonomie jusqu'à 590 km, et une compatibilité recharge rapide (jusqu'à 175 kW, 10-80% en 28 min).



Une dotation de série généreuse

Avec un prix de départ à 46 400 €, l'Enyaq offre une dotation de série complète, tels qu'une caméra de recul avec radar avant/arrière, accoudoir central arrière avec porte-gobelets et trappe pour le transport d'objets long à l'arrière, avec Travel Assist et Side Assist notamment.

Škoda Enyaq en bref

Caractéristiques techniques

Découvrez votre modèle [en vidéo](#) :



Škoda Enyaq 85

Capacité nette/brute des batteries (kWh)	82/77
Capacité de recharge AC/ DC (kW)	11/135
Temps de recharge 10-80% (min)	28
Autonomie (Cycle WLTP - km)	581 590 (C)
Consommation (kWh/100 km)	14,9 - 15,9 14,7 - 15,6 (C)
Volume de coffre (5P/2P - L)	585 - 1 710 570 - 1 610 (C)
Dimensions (L / l / H - mm)	4 658 / 1 879 / 1 624 4 658 / 1 879 / 1 625 (C)
Diamètre de braquage (m)	9,3
Empattement (m)	2,77
Poids (kg)	2 141 - 2 304

(C): Coupé



Modèles transformables en Dérivés VP

4 modèles transformables en option sur parc avec le kit Novetud*



Škoda Fabia



Škoda Scala



Škoda Octavia Combi



Škoda Kamiq

	Škoda Fabia	Škoda Scala	Škoda Octavia Combi	Škoda Kamiq
Volume de coffre (L)	975	1165	1325	1077
Hauteur sous pavillon (mm)	820	835	810	854
Hauteur sous hayon (mm)	697	695	690	715
Hauteur du seuil (mm)	685	874	640	700
Longueur du compartiment de chargement (mm)	1 190	1 395	1 620	1 275
Largeur maximum (mm)	1 092	1 115	1 170	1 115
Largeur entre les passages de roues (mm)	1 000	1 000	1 010	1 000
Hauteur de l'arrêt de charge (mm)	225	220	215	225

*Tous les modèles de la marque (sauf Enyaq et Enyaq Coupé) sont disponibles en accessoire.

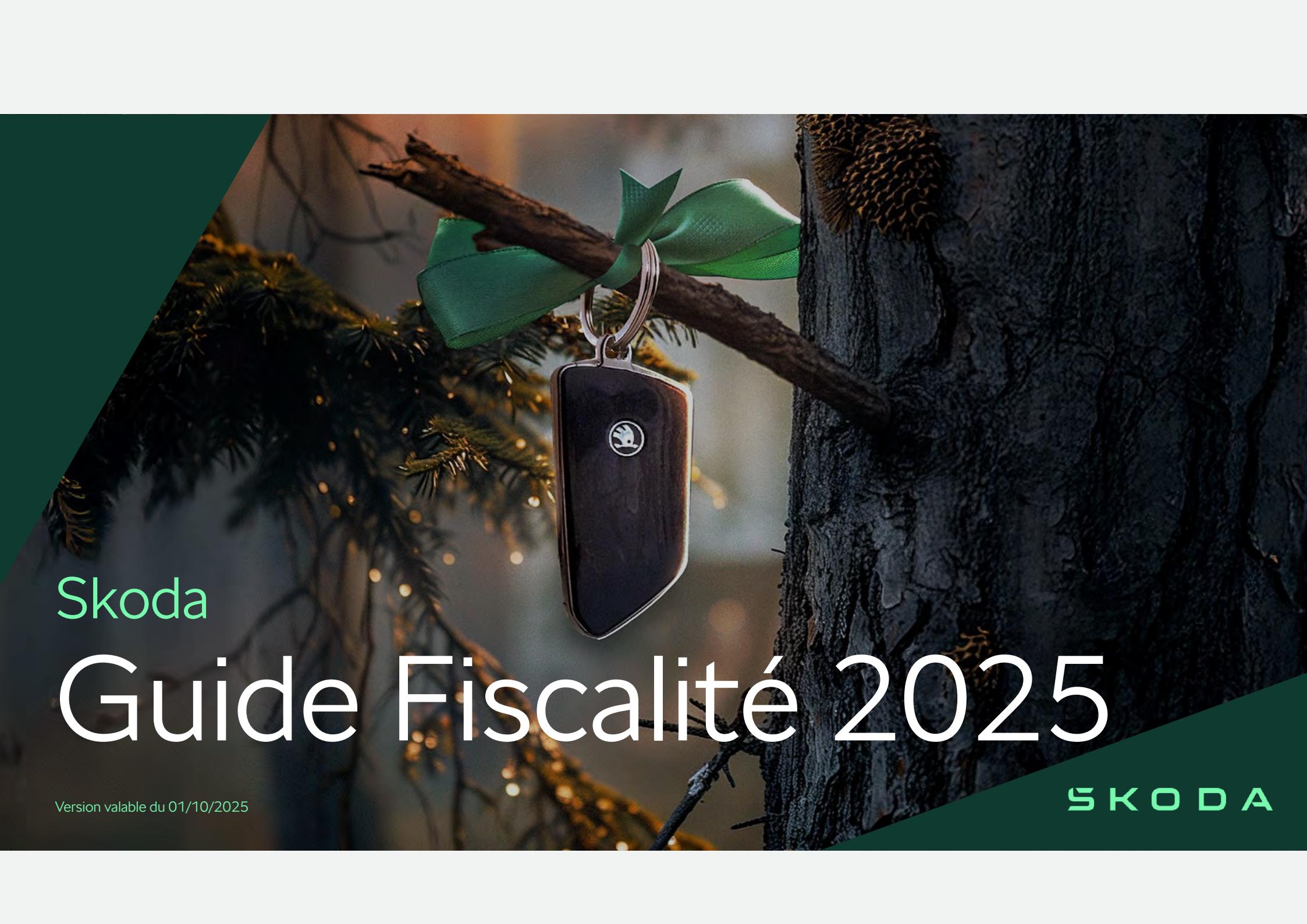


Les nouveautés 2026 arrivent !

Stay tuned!



SKODA



Skoda

Guide Fiscalité 2025

Version valable du 01/10/2025

SKODA

Guide Fiscalité 2025

Bonus écologique

Qu'est-ce que le bonus écologique ?

Les pouvoirs publics ont mis en place le bonus écologique afin d'inciter entreprises et particuliers à rouler avec des véhicules dits propres. Cette aide concerne les voitures neuves qui rejettent peu de gaz à effet de serre, principalement des solutions de mobilités électriques. L'aide, désormais réservée aux Personnes Physiques, est limitée à 27% du prix d'acquisition pour un VP et doit être demandée dans les 6 mois suivants la facturation du véhicule ou du versement du 1er loyer.

Pour les voitures particulières, elle est réservée à une liste de véhicules éligibles au score environnemental, disponible ici : <https://score-environnemental-bonus.ademe.fr/>.

Cette aide est octroyée dans la limite d'un montant maximal défini par arrêté conjoint des ministres chargés de l'énergie, de l'écologie, de l'économie, du budget et des transports.

Tableau Bonus 2025

Conditions de revenu (RFR / part)	Personnes morales et usage pro	Personnes physiques
Acquisition ou Location d'un véhicule électrique et/ou à hydrogène	VP / Dérivé VP ≤ 47 000 € Éligible au score environnemental Poids maxi < 2,4 T	
> 26 200 €	-	2 000 €
> 16 300 € et ≤ 26 200 €	-	3 000 €
≤ 16 300 €	-	4 000 €

En cas de contrôle identifiant le non-respect d'une des conditions permettant d'obtenir le Bonus écologique, l'Agence de services et de paiement (ASP) sollicite le remboursement de l'aide directement auprès du bénéficiaire final.

Si l'aide a été versée pour une location et que la durée du contrat de location est portée à moins de deux ans postérieurement à sa signature, la restitution intervient dans les trois mois suivant la modification du contrat :

- par le bénéficiaire de l'aide dans le cas d'une aide versée directement par l'ASP,
- ou par le professionnel de l'automobile ou l'organisme distribuant les prêts ayant procédé à l'avance.

Notes

- > **Coût ou prix d'acquisition** : coût du véhicule hors options après déduction de toutes remises commerciales octroyées par le professionnel et hors frais d'immatriculation et de mise à la route.
- > **Poids maximum** : 2,4 tonnes
- > **En location ≥ 2 ans** : prix facturé hors option, hors frais d'immatriculation
- > Si le contrat est porté à moins de 2 ans postérieurement à la signature, le bonus doit être restitué dans les 3 mois qui suivent la modification du contrat.
- > Une personne physique ne peut bénéficier du bonus **qu'une fois tous les trois ans**.
- > **Facturation** : la date de facturation du véhicule ou de versement du premier loyer
- > **Cas des professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs en nom propre autrement dit « Entreprises individuelles » soumis à l'IRPP** : Un véhicule affecté à une activité professionnelle exercée par une personne physique en son nom propre est assimilé à un véhicule détenu par une personne morale (CIBS, art. L. 421-26). A ce jour aucune disposition du Code de l'énergie n'exclut expressément les entreprises individuelles pour le bénéfice du bonus écologique. *Il semble toutefois que l'ASP octroie un bonus lorsque la demande est faite en nom propre et pour un usage strictement privé.*
- > **Véhicule précédemment affecté à la Démonstration** (cf. article D251-8 Code de l'énergie) : éligible si cession ou prise de location ≥ 2 ans intervient dans un délai compris entre 3 mois et 12 mois suivant la date de 1^{re} immatriculation VD.

Source : Décret n° 2024-1084 du 29 novembre 2024 relatif aux aides à l'achat ou à la location de véhicules peu polluants - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

Bonus CEE - Certificat d'Economies d'Energie

Qu'est-ce que le bonus CEE ?

Les CCE ou Certificats d'Economie d'Energie sont un dispositif mis en place en France pour encourager la réduction de la consommation d'énergie. Les fournisseurs d'énergie (électricité, gaz ou carburants) sont obligés de réaliser ou de financer des économies d'énergie.

Les gains réalisés sur la durée de ces actions, en l'occurrence pendant une partie de la durée de vie du véhicule électrique, sont mesurées en kilowattheures cumulés actualisés (kWhcumac) donnant lieu à l'attribution de CEE.

Les Certificats d'Économies d'Énergie sont délivrés à l'acteur obligé pour attester de la réalisation des opérations d'économies d'énergie.

Qui est concerné par le dispositif des CEE chez Volkswagen Group France ?

- > Type de clients : particuliers, entreprises ou collectivités
- > Achat ou location de 24 mois et plus de véhicules électriques.
- > Type de véhicules électriques : véhicules particuliers, véhicules utilitaires légers

Dans le cadre de son partenariat, Volkswagen Group France a fait confiance à EDF en signant un contrat d'Obligé pour l'ensemble des véhicules électriques de ses marques. Voici les supports CEE possibles pour les véhicules de nos marques :



Client particulier	Entreprise > 100 véhicules	Collectivité > 20 véhicules	Autre personne morale*
2.690 €	3.560 €	2.670 €	4.450 €
345 €	420 €	315 €	525 €

*Entreprise ≤ 100 véhicules et Collectivité ≤ 20 véhicules
Source : JORF n°0309 du 31 décembre 2024

Guide Fiscalité 2025

Ecotaxe : Malus émission de CO₂

Qu'est-ce que le malus écologique ?

Le malus pénalise les automobilistes faisant l'acquisition d'une voiture particulière neuve (VP) polluante. Le but est donc d'inciter les entreprises et les particuliers à rouler en véhicule propre. Le montant se définit en fonction du taux d'émission de CO₂/km. En baisse de 5 grammes par rapport à 2024, le malus concerne désormais les modèles émettant plus de 112 grammes de CO₂/km. Le plafond est désormais à 70 000 €, il est atteint dès 193 grammes de CO₂/km.

LE MALUS EST APPLICABLE À TOUTE 1^{ÈRE} IMMATRICULATION DE VP QUELLE QUE SOIT LA DATE DE COMMANDE, Y COMPRIS LES TAXIS, VSL, AUTO-ÉCOLES ET PICK UP 5 PLACES.

Les véhicules d'occasion ne sont pas soumis aux malus écologiques (malus CO₂ et malus au poids), sauf dans le cas d'un achat à l'étranger.

En effet, les malus sont calculés au moment de la première immatriculation en France, sur la base des barèmes qui étaient en vigueur lors de leur première année d'immatriculation.

À NOTER : Un "coefficients forfaitaire de décote" Art. L.421-7-2 du CBIS. selon l'âge du véhicule en nombre de mois s'applique et vient réduire le montant de ces malus.

Exonération et Minoration

- > Pour les VU, dérivés VP y compris les réversibles, VASP, VP carrosserie "Handicap" TPMR et véhicules diplomatiques
- > Famille nombreuse ≥ 3 enfants : abattement de 20g de CO₂ ou 1 ch par enfant à charge au sens des prestations familiales (remboursement montant – une fois tous les 2 ans)
- > Véhicule ≥ 8 places, achat ou location (LLD, Crédit Bail, LOA) ≥ 2 ans par une personne morale : abattement de 85g (90g en 2026 et 95g en 2027).
- > Véhicules super éthanol E85 d'origine constructeur : abattement de 40% sur leur émission de CO₂ sauf si Co2 > 250 g

Malus retour VU DVP -> VP

Depuis le 01/07/2020, le malus est applicable lors de la réimmatriculation après la transformation retour d'un DVP (VU ou dérivé VP) en VP :

- Si DVP immatriculé avec le nouveau dispositif d'immatriculation (à partir du 01/03/2020) = application du malus selon le CO2WLTP qui aurait dû être appliqué lors de sa 1^{ère} immatriculation
- Si DVP immatriculé avec le dispositif NEDC fiscal (jusqu'au 29/02/2020) = application du malus selon le CO2 NEDC qui aurait dû être appliqué lors de sa 1^{ère} immatriculation

Ce malus retour VP est dû par le client (nouvel acheteur ou rachat crédit bail) qui effectue la réimmatriculation VP en tant que titulaire (ou locataire VO) de la nouvelle carte grise.

Ecotaxe : Malus au Poids ou Taxe sur la masse en ordre de marche TMOM

La taxe sur la masse, c'est quoi ?

La taxe sur la masse est un malus complémentaire à celui sur le CO₂ s'appliquant sur la masse du véhicule, disponible en rubrique G de la carte grise. En effet, les véhicules (VP) immatriculés depuis le 1er janvier 2024 sont taxés en fonction de leur masse dès 1 600kg. Il est fait application d'un barème progressif, plus le véhicule est lourd, plus le montant de la taxe est important : le barème applicable est désormais progressif. Le malus au poids est cumulable avec le malus écologique. Le cumul de ces deux taxes ne pourra pas cependant pas dépasser le plafond du malus écologique, fixé à 70 000€.

Quelles sont les exonérations ?

Afin d'encourager la mobilité plus verte, deux types de véhicule sont exonérés :

- les voitures électriques, à hydrogène ou à combinaison des deux
- les véhicules accessibles en fauteuil roulant ou détenus par une personne : titulaire de la carte "mobilité inclusion" portant la mention "invalidité", de la carte d'invalidité militaire, ou qui assume la charge effective et permanente d'un enfant titulaire de l'une des cartes.

Les hybrides rechargeables ayant au moins 51km d'autonomie électrique (WLTP) en cycle urbain bénéficient d'un abattement de 200 kilogrammes, dans la limite de 15 % de cette même masse.

Les autres véhicules dont la source d'énergie comprend l'électricité, comme les véhicules hybrides non rechargeables ou encore mild-hybrides avec une mention énergie EH ou GH sur la carte grise de moins de 51 km d'autonomie, bénéficient d'un abattement de 100 kg.

Masse (kg)	Taxe de masse en ordre de marche (TMOM) 2024	Cumul des tranches
≤ 1 599 kg	0 €	-
de 1 600 kg à 1 799 kg	10 €	200 kg soit 2 000 €
de 1 800 kg à 1 899 kg	15 €	300 kg soit 3 500 €
de 1 900 kg à 1 999 kg	20 €	400 kg soit 5 500 €
de 2 000 kg à 2 099 kg	25 €	600 kg soit 8 000 €
≥ 2 100 kg	30 €	-

Le calcul se base sur la masse du véhicule en ordre de marche. Cela prend en compte les consommables dont le carburant (réservoirs remplis au moins à 90 %) et le conducteur « liquides » (par exemple, huile) + l'équipement standard selon les spécifications du constructeur ainsi que la masse de la carrosserie, de la cabine et de tous les « outillages » à l'exception de la roue de secours. **La masse est indiquée à la case G de la carte grise du véhicule.**

Exemple 1 : Pour un véhicule thermique pesant 1 810 kg
 $(1810 - 1799) * 15€ + (1799 - 1599) * 10€ + = 11*15 + 200*10 = 2165 €$
● Ne pas oublier le km 1 de la borne

Exemple 2 : Pour un véhicule hybride dont l'autonomie est > 50 km pesant 2 000 kg
 Abattement de 200 kg → 1 800 kg
 $(1800 - 1799) * 15€ + (1799-1599) * 10€ = 1*15 + 200*10 = 2015€$

Cas particuliers: Une réduction de 500 kg pour les personnes morales dans le cas d'un véhicule comportant au moins 9 places ou Une réduction de 200 kg par enfant, pour les familles avec enfants à charge dont le foyer est composé de 3 enfants ou plus.*



*Les enfants doivent être comptabilisés au même domicile fiscal, et cette atténuation n'est possible que pour des véhicules de plus de 5 places. Si deux membres du foyer détiennent chacun un véhicule, les deux véhicules sont éligibles.

Guide Fiscalité 2025

Ecotaxe : Malus au Poids ou Taxe sur la masse en ordre de marche TMOM

Ecotaxe : dans quel cas s'applique-t-elle aux véhicules d'occasion?

Jusqu'en février 2025, une décote de 10 % par an s'appliquait au malus pour les voitures d'occasion nouvellement immatriculés en France. Afin de mieux prendre en compte la dépréciation de ces véhicules dans le calcul du malus, c'est désormais un « coefficient d'ancienneté » qui s'applique pour intégrer la décote du véhicule. C'est le barème en vigueur au moment de la première immatriculation qui s'applique (source L. 421-5 du CIBS).

Pour rappel, un véhicule d'occasion est soumis aux écotaxes (CO2 et poids) seulement si ces taxes n'ont pas déjà été acquittées . Exemples : véhicules importés, véhicule TPMR, dérivés VP retransformés ...

En 2026, tous les véhicules d'occasions immatriculés qui seront soumis à une nouvelle immatriculation seront soumis à l'écotaxe.

A compter du 1^{er} janvier 2027, à la suite de l'évolution du système d'information des véhicules, une réduction additionnelle, comprise entre 1% et 3,5 %, pourra être appliquée si le kilométrage annuel moyen du véhicule excède 20 000 kilomètres.

[Simulateur Tarif Carte Grise →](#)

En 2026, tous les véhicules d'occasions immatriculés qui seront soumis à une nouvelle immatriculation seront soumis à l'écotaxe.

À compter du 1^{er} janvier 2027, à la suite de l'évolution du système d'information des véhicules, une réduction additionnelle, comprise entre 1 % et 3,5 %, pourra être appliquée si le kilométrage annuel moyen du véhicule excède 20 000 kilomètres.

Illustration

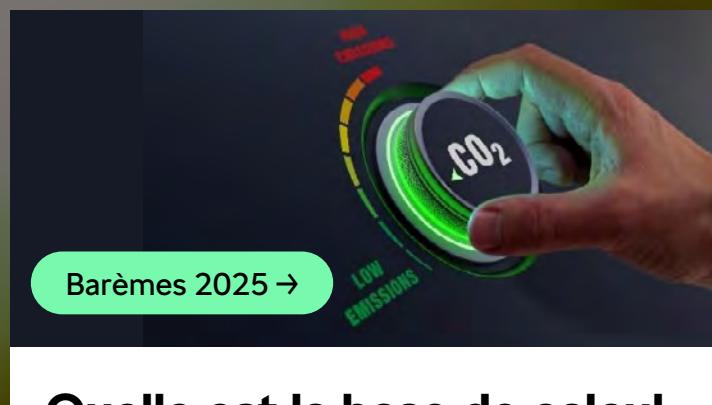
Au 1^{er} janvier 2023 un véhicule neuf a été vendu en Allemagne. Il émet 150g de CO₂ et pèse 1 850 kg

Cette même vente en France aurait valu une écotaxe de **2004€** : **1504€ de taxe émission de CO₂ et 500€ de taxe au poids.**

Au 15 avril 2025, il est revendu en France et doit donc être immatriculé. Il a désormais 29 mois et bénéficie d'un coefficient de décote de 28 %, applicable sur les 2 004 € : **1083€ de taxe émission de CO₂ et 360€ de taxe au poids, soit 1443€**

Les cas particuliers sont également pris en compte : Exemple, si l'acheteur a de trois enfants au sens des prestations familiales, le calcul tiendra compte de la réduction de 200 kg par enfant sur le poids du véhicule à considérer pour la taxe au poids.

Taxes annuelles à l'affectation des véhicules de tourisme à des fins économiques (ex TVS)



Quelle est la base de calcul pour la taxe ?

Véhicules concernés

La taxe sur la masse en ordre de marche s'applique aux véhicules de tourisme (ex-véhicules particuliers ou VP). La taxe ne s'applique pas aux véhicules utilitaires ni aux dérivés VP (réversibles ou non). Source : Article 421-2 du CIBS

Redevance

Le paiement s'opère lors de l'immatriculation du véhicule. Les réductions pourront faire l'objet d'un remboursement à postériori.

Quel élément est à connaître pour la Taxe sur les Véhicules de Société

L'ex TVS est une taxe adressée aux sociétés dont le siège social ou un établissement est implanté sur le territoire français. Plus particulièrement, elle concerne l'ensemble des entreprises disposant ou louant une flotte de véhicules sur une longue durée (détention minimale de 30 jours consécutifs)

La Taxe sur les Véhicules des Sociétés se décompose depuis 2024 en deux taxes distinctes :

- La taxe annuelle sur les émissions de CO₂
- La taxe annuelle sur les émissions de polluants atmosphériques

Un professionnel qui exerce sa profession libérale à titre individuel sera exonérée de ces taxes sur le véhicule qu'il utilise à titre professionnel.

En revanche, dans l'hypothèse où la personne exerce son activité libérale sous une forme sociétale – par exemple une société d'exercice libéral (SEL), une société civile professionnelle (SCP) ou encore une société civile de moyens (SCM), les taxes seront dues par la société.

Période d'imposition des taxes

Le calcul se fait au réel selon le nombre de jours d'utilisation à des fins économiques dans l'année civile. Les formalités déclaratives et le paiement de la taxe annuelle sur les émissions de CO₂ et de la taxe sur les émissions de polluants atmosphériques dépendent du régime d'imposition de l'entreprise en matière de TVA.

Taxe annuelle sur les émissions de CO₂ WLTP depuis le 1^{er} janvier 2025

Fraction des émissions de CO ₂ (en g/km)	Tarif marginal 2025 (en €)
Jusqu'à 9	0 €
de 10 à 50	1 €
de 51 à 58	2 €
de 59 à 90	3 €
de 91 à 110	4 €
de 111 à 130	10 €
de 131 à 150	50 €
de 151 à 170	60 €
À partir de 171	65 €

Guide Fiscalité 2025

Taxe annuelle sur les émissions de polluants atmosphériques



Catégorie d'émissions de polluants	Tarif annuel
E (EV)	0 €
1 (Hybride)	100 €
Autres catégories (vignettes 2 à 5)	500 €

(cf. Art L421-135 du CIBS) / Source : www.certificat-air.gouv.fr

 Véhicules dont la source d'énergie est exclusivement l'électricité, l'hydrogène ou une combinaison des 2.

 1 Tous les véhicules au gaz et hybrides rechargeables Véhicules essence Euro 5, 6

Exonération des taxes :

Elles sont identiques pour les deux taxes. Voici la liste :
(cf. art L421-123 et suivants du CIBS)

- > VP Électrique et hydrogène
- > VU (sauf pick up 5 places), dérivés VP y compris les réversibles, VASP, VP carrosserie «Handicap» TPMR
- > Professionnels non constitués en personne morale exerçant en nom propre
- > Location LCD ≤ 30 jours consécutifs
- > Véhicules / transport public de personnes, activités agricoles et forestières, auto-écoles, pilotage et compétitions, besoins des associations sans but lucratif et organismes d'utilité générale

Uniquement pour la taxe des Emissions de CO₂ :

(cf. article L421-125 du CIBS)

Lorsque la source d'énergie du véhicule comprend le superéthanol E85, sont appliqués les abattements suivants :

- o 40 % des émissions de dioxyde de carbone, sauf lorsque ces émissions excèdent 250 grammes par kilomètre.
- o 2 chevaux administratifs pour la puissance administrative, sauf lorsque cette dernière excède 12 chevaux administratifs.

Exemples (tarif taxe 1 + taxe 2) base WLTP :

CO₂ 95g Essence cat. 1: 173€ (émissions CO₂) + 100€ (polluants atmosphériques) = 273€

CO₂ 13g Hybride essence cat. 1- se base sur la classification du thermique
4€ (émissions CO₂) + 100€ polluants atmosphériques) = 104€

Exemples (tarif taxe 1 + taxe 2) base WLTP :

CO₂ 280g Essence cat. 1 : 9 783€ (émissions CO₂) + 100€ (polluants atmosphériques) = 9 783€

CO₂ 125g Diesel : 383€ (émissions CO₂) + 500€ (polluants atmosphériques) = 883€

Une fiche d'aide au calcul de la taxe annuelle sur les émissions de polluants atmosphériques est mise à disposition sur impots.gouv.fr.

Aide au calcul →

Amortissements non déductibles (A.N.D) NEDC & WLTP

Que sont les A.N.D ?

Les véhicules neufs ou d'occasion acquis par une entreprise (soumis à IS, IR BNC, IR BA et IR BIC) servent l'activité de manière durable, ils sont à intégrer dans les immobilisations de l'actif du bilan. Partant du principe qu'ils subissent une dépréciation d'usure, ces véhicules constituent des immobilisations donnant lieu à la déduction d'un amortissement.

Toutefois, l'Etat a instauré la notion d'amortissements non déductible (AND) en fixant un plafond au-delà duquel l'amortissement n'est plus à déduire mais à réintégrer au revenu imposable. En cas de financement en location, les sociétés doivent réintégrer une partie de leur loyer qui correspond à l'amortissement pratiqué par le loueur.

Plafonds d'amortissement des VP suivant le CO₂ et l'année d'immatriculation de chaque véhicule:
(les VU ne sont pas concernés par les plafonds)

Plafond A.N.D.	Année d'acquisition ou de mise en location			
	2019	≤ 29/02/2020 NEDC fiscal	≥ 01/03/2020 WLTP	2021-2025 WLTP
30 000 euros	Moins de 20g de CO ₂ /km			
20 300 euros	De ≥ 20g à < 60g		De ≥ 20g à < 50g	
18 300 euros	De 60g à 140g	De 60g à 135g	De 50g à 165g	De 50g à 160g
9 900 euros	Plus de 140g	Plus de 135g	Plus de 165g	Plus de 160g



Prix fiscal des batteries pour les véhicules électriques et hybrides :
si la facture du véhicule présente et distingue le coût de la batterie, la législation permet au propriétaire de ne pas plafonner les amortissements de la batterie.

Exemples

Ex 1 : véhicule thermique émettant 140g de CO₂,

- Coût véhicule : 25 000€ TTC à amortir sur 4 ans
- Plafond d'amortissement : 18 300€
- AND par an : $(25000 - 18300) / 4 = 1675€$

Montant IS : $1675 \times 25\% = 419€$ par an

Ex 2 : véhicule électrique émettant 0g de CO₂, dont la batterie coûte 15 070 €

- Coût véhicule : 45 000€ TTC à amortir sur 4 ans
- Plafond d'amortissement : 30 000 €
- Déduction de la batterie : 15 070 €
- AND par an : $(45000 - 15070 - 30000) / 4 = 0 €$

100% du loyer passe en charge !

Les amortissements sont calculés sur 4 ou 5 ans en fonction des loueurs (et clients en achat).
La remise du véhicule s'applique aussi à la batterie



Prorata temporis à appliquer
si acquisition en cours d'année

Amortissements non déductibles (A.N.D) NEDC & WLTP



Pour les VU neuf $\geq 2,6T$ et $< 3,5T$ électriques, GNV, hydrogènes, Ed95, carburant B100, il existe une possibilité de suramortissement fiscal de 20% de leur valeur d'acquisition (crédit, crédit bail ou achat au comptant).

Pour les véhicules d'occasion, les AND s'appliquent et dépendent de la date et du prix d'achat du VO.

Guide Fiscalité 2025

Avantages en nature (A.E.N)

En quoi consiste les A.E.N ?

L'avantage en nature est un avantage non pecuniaire permettant à l'entreprise de mettre à la disposition d'un collaborateur un véhicule qu'il peut utiliser à des fins personnelles (week-end, vacances, trajet domicile/travail, etc.). Il peut s'agir par exemple d'un véhicule de fonction.

Evaluation de l'avantage	Véhicule acheté		Véhicule en location
	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans	
FORFAIT ANNUEL L'employeur <u>ne prend pas en charge</u> le carburant	15% du coût d'achat	10% du coût d'achat	50% du coût global annuel TTC (location, entretien, assurance) plafonné à 15% du coût d'achat
FORFAIT ANNUEL L'employeur <u>prend en charge</u> le carburant	20% du coût d'achat	15% du coût d'achat	67% du coût global annuel TTC (location, entretien, assurance, carburant) plafonné à 20% du coût d'achat

Coût d'achat : prix facturé remisé (coût ou prix d'acquisition après déduction de la remise distributeur) batterie incluse pour l'électrique et hors frais d'immatriculation.

À NOTER : Cette grille de calcul est à prendre en compte pour les véhicules **mis à disposition du collaborateur à partir du 01 février 2025**, ce n'est donc pas son immatriculation qui compte (cas d'un véhicule réaffecté, par exemple)

Source : JORF n°0049 du 27 février 2025



Dans les offres de financement VWFS, l'évaluation des avantages en nature est faite avec les plafonds 15% et 20% du coût d'achat car c'est le maximum autorisé.

Source : BOSS Avantages en nature, Chapitre 4, § 860 et 890

L'option du calcul est laissée au choix de l'employeur. Celui-ci a la faculté de la changer en fin d'exercice annuel en fonction de son choix pour l'année entière écoulée, salarié par salarié.

Source : BOSS sur les avantages en nature n° 580

Véhicules électriques :

Calcul avec 15% du coût d'achat (pas d'AEN sur l'énergie électrique payée par l'employeur) et application d'une déduction de 70% avec un plafond de 4 582€.

Pour bénéficier de l'abattement de 70%, il faut que la voiture soit éco-scorée.

Source : JORF n°0049 du 27 février 2025

Véhicules éligibles →

Guide Fiscalité 2025

Avantages en nature (A.E.N)

Cas spécifiques :

- 1. Les véhicules électriques mis à disposition antérieurement au 1^{er} février :** Ils continuent de bénéficier d'un abattement de 50 % (avec un plafond à 2000,30 euros par an) et sans condition d'éco-score.
- 2. Les véhicules non éligibles selon l'Eco-score mais qui le deviennent après la mise à disposition du véhicule :** Le respect d'un éco-score minimum est vérifié le jour de la mise à disposition du véhicule au salarié.

Source : BOSS sur les avantages en nature n° 910

Exemples

	Prix net remisé	Montant 15%	Plafond déductible	Montant A.E.N. mensuel
Ex 1	Véhicule hybride / essence ou diesel et électrique non Eco-score de moins de 5 ans	40 000 €	6 000 €	N/A
				6 000 / 12 = 500 €
Ex 2	Véhicule électrique (Eco-scoré) de moins de 5 ans	45 000 €	6 750 €	4 582 € ¹
				(6 750 – 4 582) / 12 = 180,67 €
Ex 3	Véhicule électrique (Eco-scoré) de moins de 5 ans	35 000 €	5 250 €	3 675 € ²
				(5 250 – 3 675) / 12 = 131,25 €

¹ Plafond déductible: 70% avec plafond de 4 582€ soit $6 750 \times 0,7 = 4 725$ € → plafond dépassé, **4582€ à prendre en compte**

² Plafond déductible: 70% avec plafond de 4 582€ soit $5 250 \times 0,7 = 3 675$ € → plafond non atteint, **3 675€ à prendre en compte**

Et la recharge ?

De nombreuses configurations et situations spécifiques peuvent se présenter selon que la borne de recharge est installée au domicile du collaborateur, ou lorsqu'elle est en libre accès.

AEN & Bornes de recharge électrique

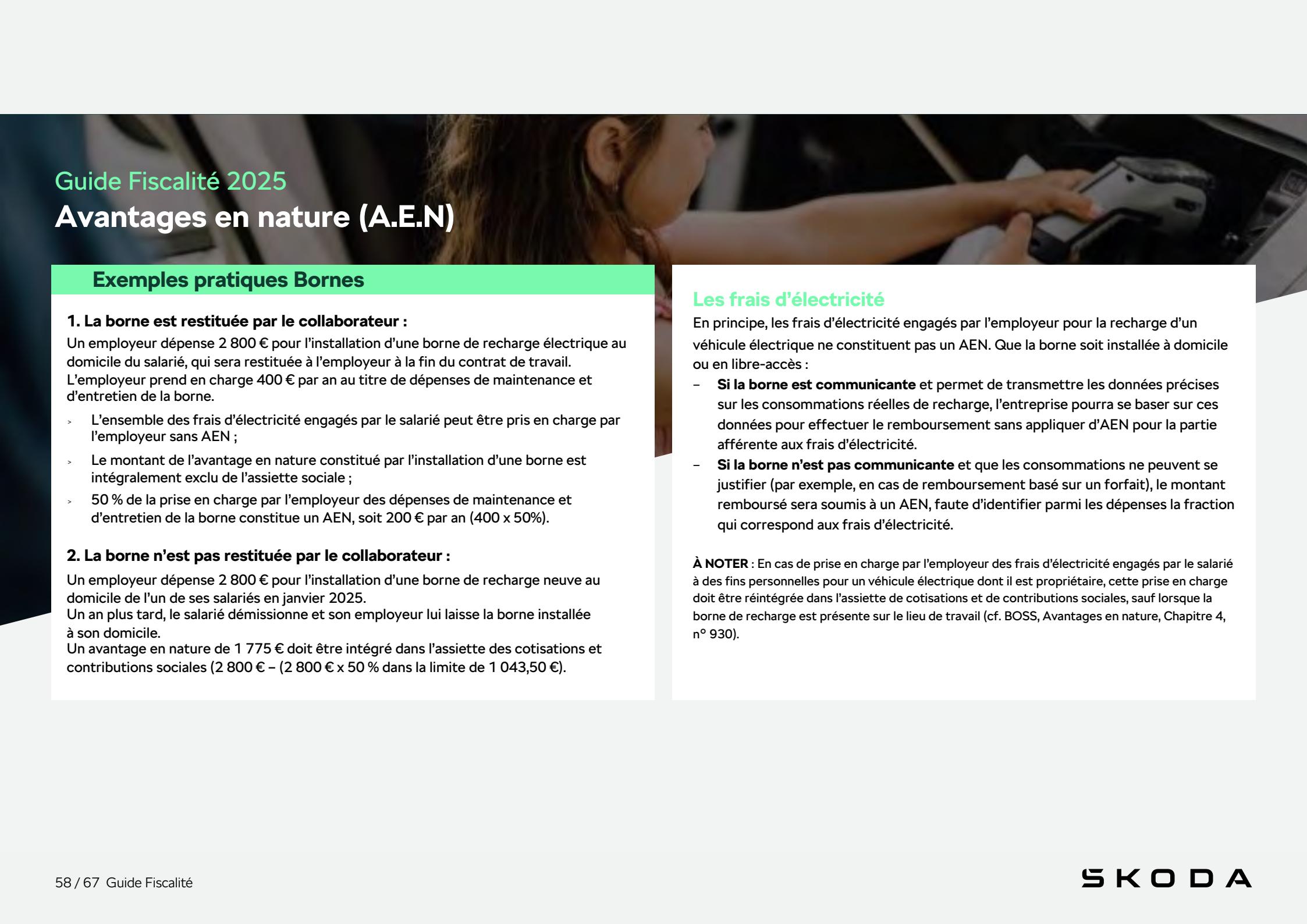
Le même régime s'applique que l'employeur fournit la borne (i.e. l'employeur achète et installe la borne au domicile du salarié) ou qu'il prenne en charge les coûts d'achat et d'installation (i.e. le salarié achète et installe la borne, puis se fait rembourser). Ainsi, en cas de prise en charge par l'employeur de tout ou partie des frais relatifs à l'achat et à l'installation d'une borne de recharge :

1. Aucun AEN n'est constaté si cette borne est restituée à la fin du contrat de travail.
2. Si la borne n'est pas restituée à la fin du contrat de travail, la prise en charge des frais d'achat et d'installation constitue un AEN, après application d'un abattement :
 - De 50 % des dépenses réelles que le salarié aurait dû engager pour l'achat et l'installation de la borne, dans la limite de 1 043,50 euros (pour 2025), si la borne à moins de cinq ans.
 - De 75 % des dépenses réelles que le salarié aurait dû engager dans la limite de 1 565,20 euros (pour 2025), si la borne à plus de cinq ans.

Dans les deux cas :

En cas de prise en charge par l'employeur des autres frais liés à l'utilisation de la borne de recharge électrique (entretien, maintenance, surcoût de l'abonnement au fournisseur d'électricité nécessaire) ou du coût de la location d'une borne ou d'un abonnement donnant accès à des bornes de recharge électrique en libre-service, cette prise en charge de frais constitue un AEN après application d'un abattement de 50 % du montant des dépenses réelles que le salarié aurait dû engager.

Sources : Arrêté du 25 février 2025 relatif à l'évaluation des AEN, art. 4 BOSS, Avantages en nature, Chapitre 4, n°930 et suivants



Guide Fiscalité 2025

Avantages en nature (A.E.N)

Exemples pratiques Bornes

1. La borne est restituée par le collaborateur :

Un employeur dépense 2 800 € pour l'installation d'une borne de recharge électrique au domicile du salarié, qui sera restituée à l'employeur à la fin du contrat de travail.

L'employeur prend en charge 400 € par an au titre de dépenses de maintenance et d'entretien de la borne.

- L'ensemble des frais d'électricité engagés par le salarié peut être pris en charge par l'employeur sans AEN ;
- Le montant de l'avantage en nature constitué par l'installation d'une borne est intégralement exclu de l'assiette sociale ;
- 50 % de la prise en charge par l'employeur des dépenses de maintenance et d'entretien de la borne constitue un AEN, soit 200 € par an ($400 \times 50\%$).

2. La borne n'est pas restituée par le collaborateur :

Un employeur dépense 2 800 € pour l'installation d'une borne de recharge neuve au domicile de l'un de ses salariés en janvier 2025.

Un an plus tard, le salarié démissionne et son employeur lui laisse la borne installée à son domicile.

Un avantage en nature de 1 775 € doit être intégré dans l'assiette des cotisations et contributions sociales ($2 800 € - (2 800 € \times 50\% \text{ dans la limite de } 1 043,50 €)$).

Les frais d'électricité

En principe, les frais d'électricité engagés par l'employeur pour la recharge d'un véhicule électrique ne constituent pas un AEN. Que la borne soit installée à domicile ou en libre-accès :

- **Si la borne est communicante** et permet de transmettre les données précises sur les consommations réelles de recharge, l'entreprise pourra se baser sur ces données pour effectuer le remboursement sans appliquer d'AEN pour la partie afférente aux frais d'électricité.
- **Si la borne n'est pas communicante** et que les consommations ne peuvent se justifier (par exemple, en cas de remboursement basé sur un forfait), le montant remboursé sera soumis à un AEN, faute d'identifier parmi les dépenses la fraction qui correspond aux frais d'électricité.

À NOTER : En cas de prise en charge par l'employeur des frais d'électricité engagés par le salarié à des fins personnelles pour un véhicule électrique dont il est propriétaire, cette prise en charge doit être réintégrée dans l'assiette de cotisations et de contributions sociales, sauf lorsque la borne de recharge est présente sur le lieu de travail (cf. BOSS, Avantages en nature, Chapitre 4, n° 930).

Guide Fiscalité 2025

Déduction de la TVA

Quel est le champ d'application de la TVA?

Dans le cas où l'entreprise (ou l'indépendant) est totalement assujettie à la TVA, cette dernière peut récupérer la TVA relative au carburant de sa flotte de véhicules. Uniquement pour l'usage effectif du bien à des fins professionnelles. La tendance étant d'inciter les clients à faire l'acquisition d'un parc de véhicules plus vert, il est possible de récupérer 100% de la TVA des consommations d'énergie pour les modèles 100% électriques.

Récupération de la TVA	Véhicules particuliers (VP)	DVP, VU, taxis, VSL auto-écoles
Financement véhicule et prestations	TVA non récupérable	TVA récupérable ⁽¹⁾
Carburant essence & hybride essence	TVA récupérable à 80%	TVA récupérable à 100%
Carburant diesel & hybride diesel	TVA récupérable à 80%	TVA récupérable à 100%
GPL / GNV, électrique & hybride	TVA récupérable à 100%	
Installation borne de recharge	TVA récupérable à 100%	



Notes

(1) Seuls sont concernés par cette exception les voitures à hayon arrière, break et véhicules à usage multiple transformés pour n'avoir qu'une seule rangée de place assise et disposer d'un espace de chargement de marchandises adapté, qualifiés de DERIV VP (I-A-3 § 50 du BOI-AISMOB-10-10).

Guide Fiscalité 2025

Indemnités kilométriques

Que sont les indemnités kilométriques ?

Il s'agit d'une somme versée par l'entreprise à un collaborateur avec la finalité de dédommager ce dernier pour le nombre de kilomètres effectués avec le véhicule. L'indemnité est concédée au salarié à titre professionnel et pour des déplacements justifiés (date, lieux, nombre de kilomètres parcourus). Pour la calculer, un barème kilométrique auto s'appuie sur la puissance fiscale (CV), la distance parcourue et le coefficient concerné à appliquer.

Puissance administrative (en CV)	Distance (d) jusqu'à 5 000 km	Distance (d) de 5001km à 20 000 km	Distance (d) au-delà de 20 000 km
3 CV ou moins	$d \times 0,529$	$(d \times 0,316) + 1 065$	$d \times 0,370$
4 CV	$d \times 0,606$	$(d \times 0,340) + 1 330$	$d \times 0,407$
5 CV	$d \times 0,636$	$(d \times 0,357) + 1 395$	$d \times 0,427$
6 CV	$d \times 0,665$	$(d \times 0,374) + 1 457$	$d \times 0,447$
7 CV ou plus	$d \times 0,697$	$(d \times 0,394) + 1 515$	$d \times 0,470$

d = distance parcourue à titre professionnel en km

Pour les véhicules électriques, le montant des frais de déplacement bénéficie d'une majoration de 20%

cf. BOSS-FP-380

Guide Fiscalité 2025

Tarif des cartes grises



Quelles sont les variables constitutives du tarif des cartes grises?

Le calcul du coût du certificat d'immatriculation dépend du coût du cheval fiscal (CV) dont le montant varie selon la région d'immatriculation du véhicule.

Coût du certificat d'immatriculation

Taxe régionale	-
% d'exonération	+
Taxe de gestion	+
Frais d'acheminement	

Taxe régionale : calcul arrondi à l'euro le plus proche avant la redevance d'acheminement. La fraction d'euro $\geq 0,5$ est comptée pour 1. (Y1)

% d'exonération : relatif à l'achat d'un véhicule propre et couvrant une exonération de 100% de la taxe.

Taxe de gestion : égale à 11€ pour les frais de gestion (Y4)

Frais d'acheminement : redevance égale à 2,76€ (Y5)

+	Taxe sur les véhicules polluants
---	----------------------------------

Malus écologique et Malus au poids : taxes s'appliquant uniquement sur les véhicules polluants. Se référer aux barèmes des malus selon CO2 et à la taxe sur la masse. (Y3)

+	Taxe parafiscale
---	------------------

Taxe parafiscale : 0€ pour les VP et VASP/M1 ou 34€ pour les VU dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes (Y2)

Comment faire une demande de carte grise?



Pour déterminer le coût du certificat d'immatriculation des véhicules, le tableau ci-après divise les taxes et exonérations par région. Afin de bénéficier d'une estimation complète du coût, connectez-vous au site officiel de votre administration en cliquant ici :

[J'effectue ma simulation →](#)

Depuis le 1^{er} mai 2025, la **taxe régionale s'applique aux véhicules propres** (fonctionnant à l'électrique, l'hydrogène ou combinaison des 2), sauf dans les régions qui les exonèrent comme les Hauts-de-France par exemple.



À partir du 1^{er} juillet 2025, la taxe régionale dans la région Occitanie passera de 54,50€ à 59,50€.

Guide Fiscalité 2025

Loi d'Orientation des Mobilités (L.O.M)

En quoi consiste la L.O.M ?

La mobilité est un enjeu de tous les instants. La Loi d'Orientation sur les Mobilités vient adapter la politique des transports aux réalités du pays ainsi qu'aux attentes et besoins des citoyens. Afin de faire face à l'urgence environnementale et le manque de transports dans de nombreux territoires notamment, le gouvernement français a pour objectif à long terme avec la LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. **La loi repose sur 3 piliers fondamentaux :**

1

2

3

Investir plus et mieux dans les transports au quotidien

Faciliter le déploiement de nouvelles solutions pour permettre à tous de se déplacer

Engager la transition vers une mobilité plus propre

Ci-dessous les objectifs de renouvellement selon les structures :

	À partir du 01/01/2022 10%	À partir du 01/01/2024 20%	À partir du 01/01/2027 40%	À partir du 01/01/2030 70%
Entreprises				
État et établissements publics		À partir du 01/01/2022 50%		À partir du 01/01/2027 70%
Collectivités territoriales et entreprises nationales	Entre le 01/01/2021 et le 31/12/2024 10%	Entre le 01/01/2025 et le 31/12/2029 40%	À partir du 01/01/2030 70%	

Pour se faire, le gouvernement concentre ses efforts pour **apporter des solutions de mobilité** à tous et dans tous les territoires ; **accélérer la croissance** des nouvelles solutions de mobilité ; **réussir la transition écologique** des mobilités ; **investir au service des transports** du quotidien ; et **assurer le bon fonctionnement** des transports.

Dans le cadre de la réussite pour la transition écologique des mobilités, des objectifs de transition du parc automobile professionnel ont été fixés. Pour l'état et ses établissements ainsi que pour les collectivités territoriales disposant d'un parc supérieur à 20 véhicules, des quotas de renouvellement de leurs biens par des modèles à faibles émissions (moins de 60 g de CO₂ /km) sont imposés à partir du 1^{er} janvier 2022. Cette mesure concerne les VP et VU dont le PTAC est inférieur à 2,6 tonnes.

Loi d'Orientation des Mobilités : Taxe annuelle

« Le nombre de véhicules acquis ou utilisés, en application des contrats signés au cours d'une année calendaire. »

Les acteurs concernés par la L.O.M. sont :

- Les entreprises de + de 50 salariés et disposant d'une flotte de + de 100 véhicules,
- qu'elles soient propriétaires ou locataires,
- les acteurs publics disposant d'une flotte de plus de 20 véhicules
- les loueurs courte durée sont également soumis à cette réglementation.

Selon le code environnement :

Sont pris en compte dans l'évaluation de la taille du parc géré par une entreprise :

- Les véhicules gérés par ses filiales dont le siège est situé en France,
- Les véhicules gérés par ses établissements situés en France et donc au niveau groupe.

L'entreprise qui décide de passer outre la Loi d'Orientation des Mobilités s'expose à deux risques majeurs :

1 - Risque de Réputation

Le pourcentage de véhicules à faibles et à très faibles émissions ayant fait l'objet d'un renouvellement durant l'année précédente sera rendu public par les services de l'Etat dans un format ouvert librement utilisable et exploitable par un système de traitement automatisé.

2 - Risque Financier

A son lancement, aucune sanction financière n'était indiquée dans le Code de l'Environnement pour les entreprises ne respectant pas cette obligation. Le rapport de confiance semblait être privilégié. Au 1 mars 2025 des sanctions financières sont instaurées, elles seront appliquées sur le retard de « verdisation » du parc automobile et exigibles dès 2026 sur l'exercice 2025.

Guide Fiscalité 2025

Loi d'Orientation des Mobilités : Taxe annuelle

Taxe annuelle incitative relative à l'acquisition de véhicules légers à faibles émissions

En quoi consiste cette Taxe incitative ?

Le budget de l'État prévoit l'instauration pour « **Les flottes comprenant au moins 100 véhicules** qui remplissent les conditions prévues une taxe annuelle incitative relative à l'acquisition de véhicules légers à faibles émissions ».

En clair les sociétés qui n'électrifient pas leur parc automobile au rythme établi par la Loi d'orientation des mobilités (LOM) devront s'acquitter de pénalités financières pour la part manquante de véhicule légers à faibles émissions de leur parc.

Comment calcule-t-on la taille annuelle d'une flotte de véhicules?

Flotte de l'année civile



Somme des durées d'affectation à des fins économiques des véhicules



Durée de l'année civile

Comment se calcule cette taxe ?

Cette nouvelle taxe annuelle sera due en cas de non atteinte d'objectifs cible d'intégration de véhicules légers à faibles émissions précisées dans le texte de loi.

Le montant final de cette taxe annuelle s'obtient en multipliant les trois facteurs suivants :

Tarif	Année civile	2025		2026		À compter de 2027	
		Tarif	2 000 €	4 000 €	5 000 €		
X	Année civile	2025	2026	2027	2028	2029	2030
X	Objectif	15%	18%	25%	30%	35%	48%
(L'objectif X la taille annuelle de la flotte taxable) – la taille des véhicules légers à faibles émissions taxables							

1. Seuls sont pris en compte les véhicules intégrés dans la flotte au plus tôt au cours de la troisième année civile précédente.

2. Les véhicules légers à faibles émissions sont majorés selon la grille suivante :

Catégorisation	Qualification environnementale	Taux de majoration	Dans la taille des véhicules à faibles émissions
Véhicule de tourisme qui n'est pas à usage spécial (VP)	Faibles émissions	0%	Compte pour 1
	Faible empreinte carbone	50%	Compte pour 1,5
Véhicule de tourisme à usage spécial ou véhicule qui n'est pas un véhicule de tourisme (VU)	Faibles émissions	100%	Compte pour 2
	Faible empreinte carbone	150%	Compte pour 2,5

Taux annuel de renouvellement des véhicules légers très émetteurs

Le nombre des véhicules taxables qu'elle détient ou loue pour au moins 1 an
* ceux qu'elle loue pour une durée inférieure à 1 an ou au prorata annuel de la durée de location
(Les véhicules légers à faibles émissions ne sont pas pris en compte pour la détermination du numérateur)

taille annuelle de la flotte taxable

Guide Fiscalité 2025

Loi d'Orientation des Mobilités : Taxe annuelle

Taxe annuelle incitative relative à l'acquisition de véhicules légers à faibles émissions

Quels sont les véhicules concernés ?

Véhicules taxables

(Art. L. 421-99-3 PLF 2025)

Au moins 1 des critères :

- Véhicules de tourisme
- Véhicules catégorie N1
- Catégorie L6e (quadricycle léger) et L7e (quadricycle lourd)
- Pas classé en véhicules hors route

Véhicules exemptés

(Art. L. 421-99-5 PLF 2025)

- Véhicules situés dans les départements et les régions d'outre-mer.
- Véhicules affectés à des activités exonérées de TVA.
- Véhicules affectés à la location.
- Véhicules de remplacement.
- Véhicules affectés au transport public.
- Véhicules affectés aux activités agricoles et forestières.
- Véhicules affectés à l'enseignement de la conduite ou au pilotage.
- Véhicules affectés à la compétition sportive.

Véhicule à faibles ou très faibles émissions

(Art. L. 224-6-1 PLF 2025)

- VP et VUL (catégories M1 et N1) dont les émissions de CO2 restent inférieures ou égales à 50 g/km WLTP.

Véhicule à faible empreinte carbone

(Art. L. 224-6-5 PLF 2025)

- Il fonctionne exclusivement à l'électricité ou à l'hydrogène, ou grâce à une combinaison des deux.
- Sa masse en ordre de marche ne doit pas excéder les 3 500 kg.
- Son empreinte carbone ne doit pas dépasser certains « maxima » soit 30t de gaz à effet de serre. (idem calcul Eco-score).

Comprendre le calcul

Exemple sur les 3 prochaines années pour une entreprise qui souhaite renouveler 30 véhicules par an :

Taille de la flotte VP 2024	100	Taille de la flotte VU 2024	20
Dont VP à faible émission (par exemple Hybride émission CO ₂ ≤50 g/km ou électrique non éco-scoré)	1	Dont VU à faible émission (par exemple Hybride émission CO ₂ ≤50 g/km ou électrique non éco-scoré)	0
Dont VP à faible empreinte carbone (électrique éco-scorée)	0	Dont VU à faible empreinte carbone (électrique éco-scorée)	0

L'entreprise compte modérément électrifier le renouvellement de son parc à raison de :

25 VP très émetteurs par an en les remplaçant par :

- 2 hybrides à faible émission
- 1 électrique éco-scoré
- 22 véhicules essence dits « très émetteurs »

5 VU très émetteurs par an en les remplaçant par :

- 1 électrique éco-scoré
- 4 véhicules diesel dits « très émetteurs »

Guide Fiscalité 2025

Loi d'Orientation des Mobilités : Taxe annuelle

Taxe annuelle incitative relative à l'acquisition de véhicules légers à faibles émissions

Calcul si l'entreprise ne compte pas électrifier davantage son parc

Tarif	Année civile	2025	2026	À compter de 2027
	Tarif	2 000 €	4 000 €	5 000 €
	Ecart avec l'objectif cible	2025 : 15% \times (100+20) - [(1+2) 1+(1) 1,5+((1) 2,5)] = 18 - (3+1,5+2,5) = 11	2025 : 15% \times (100+20) - [(1) 1] = 17	2026 : 18% \times (100+20) - [(1+1) 1,5+((1+1) 2,5)] = 21,6 - (5+3+5) = 8,6
	Taux annuel de renouvellement des véhicules légers très émetteurs	2027 : 25% \times (100+20) - [(1+2+2+2) 1+(1+1+1) 1,5+((1+1+1) 2,5)] = 30 - (7+4,5+7,5) = 11	2027 : 25% \times (100+20) - [(1) 1] = 29	
	L'entreprise choisit de renouveler 30 véhicules par an, 4 sont à faibles émissions/empreintes : (30-4) / 120 = 0,217	30 / 120 = 0,25		
	2025 : 2 000 € \times 11 \times 0,217 = 4 774 €	2025 : 2 000 € \times 17 \times 0,25 = 8 500 €		
	2026 : 4 000 € \times 8,6 \times 0,217 = 7 464,80 €	2026 : 4 000 € \times 20,6 \times 0,25 = 20 600 €		
	2027 : 5 000 € \times 11 \times 0,217 = 11 935 €	2027 : 5 000 € \times 29 \times 0,25 = 36 250 €		

Attention : Pour simplifier la compréhension du calcul, nous avons considéré ici que chaque véhicule entrait et sortait au 1^{er} jour de l'année, il faut bien tenir compte des dates d'entrée et de sortie de chaque véhicule pour obtenir un calcul juste.

Se reporter au « calcul de la flotte » pour rappel :



Quelques remarques



- Conserver plus longtemps les véhicules pour qu'ils ne soient plus dans la flotte taxable n'a aucun effet sur le calcul.
- Repousser le renouvellement des véhicules sans vouloir les électrifier serait déraisonnable puisque la taxe et l'objectif augmentent d'année en année.

Guide Fiscalité 2025

Le chemin vers l'électrique

L'électrique est une priorité pour les années à venir. En cela, la fiscalité tend vers des mesures favorisant fortement les solutions de mobilité sans émission de CO₂.

Pour rappel, aujourd'hui les véhicules électriques :

- 1** Bénéficient du bonus écologique jusqu'à 4 000€ pour les VP vendus ou loués à particulier uniquement + du Bonus CEE pour les VP et VU.
- 2** Sont exemptés de la **taxe sur la masse**
- 3** Sont exemptés des taxes sur les **émissions de CO₂** et des **polluants atmosphériques**
- 4** Bénéficient d'un plafond d'amortissement non déductible plus important et peuvent en sus **amortir intégralement** la batterie remisée sur la durée de possession du véhicule
- 5** Appliquent un abattement de 70%, plafonné à 4 582 € par an sur les avantages en nature (véhicules éco scorés et valable jusqu'au 31/12/2025) + frais d'électricité payés par l'employeur
- 6** Récupèrent 100% de la **TVA sur la consommation d'énergie électrique** pour les VP et VU
- 7** Permet aux entreprises d'alléger l'éventuelle taxe annuelle de l'orientation sur les mobilités à acquitter sur leur parc automobile (+100 véhicules)

